

## L'honorabile fin d'Edouard Joseph Pluchet

### - Une histoire pas piquée des hennetons -

Quelle ne fut pas ma surprise en vidant ma boîte aux lettres ! Au milieu des publicités, se trouvait une enveloppe grisâtre avec un timbre que je connaissais par cœur (il manquait à ma collection...). C'était une semeuse lignée de 1903 à 15 centimes, dessinée par le célèbre Oscar Roty et gravée par le non moins célèbre, Louis-Eugène Mouchon. Je fus traversée d'un frisson. S'agissait-il d'un signe prémonitoire d'une bonne... ou d'une mauvaise nouvelle ? En tout état de cause, je reprenais mon observation de cet étrange courrier, survivant inespéré d'un autre siècle. Je décryptais l'écriture à l'encre violette, si riche en pleins et en déliés : Eugénie Dassonville, 12, sentier des Monceaux à Bagneux.

Pourquoi une lettre postée en 1903 n'était-elle distribuée qu'aujourd'hui ? Pour l'heure, cette question n'avait guère d'importance, j'étais trop impatiente d'ouvrir ce courrier adressé à mon arrière-grand-mère paternelle dont j'avais hérité de la maison.

J'allais chercher un coupe-papier pour ne pas abîmer l'enveloppe en l'ouvrant ; délicatement, je glissais mes doigts à l'intérieur pour en extraire de fragiles feuilles de papier d'écolier, arrachées à un cahier de classe, soigneusement pliées en quatre et bien sûr, jaunies par le temps.

*Le 25 février 1903*

*Ma chère Eugénie,*

*Voilà plusieurs jours déjà que je me promets de vous écrire cette missive. J'avais une bonne excuse pour retarder mon récit. Le chemin des Maraîchers était si glacé en janvier que je ne pouvais me rendre au bureau de poste et de télégraphe, rue de Fontenay. L'histoire que vous allez découvrir est certes un peu longue, mais d'une extrême importance. C'est mon ami, votre cousin, Edouard Joseph Pluchet, qui m'a chargée de vous la relater.*

*Peu avant Noël, le maire de Bagneux, Théodore Tissier, a pris un arrêté municipal sur le balayage des neiges et des glaces lequel précisait : « En temps de gelée, les propriétaires et locataires sont*

*tenus de casser ou de faire casser les glaces et balayer les neiges au-devant de leurs maisons, boutiques, cours, jardins et autres emplacements jusqu'au milieu de la rue. Il est prescrit de mettre les glaces et neiges tout le long des ruisseaux en ménageant toutefois le libre écoulement des eaux. En cas de verglas, il est enjoint aux habitants de jeter des cendres, du sable, des gravois ou du mâchefer. Il est défendu de jeter sur la voie publique neiges et glaces provenant des cours ou des habitations. Les contraventions aux dispositions qui précèdent seront constatées par des procès-verbaux et les contrevenants poursuivis conformément aux lois. »*

*Votre cousin avait été bien entendu sollicité, dans sa fonction de cantonnier de chemins vicinaux, pour faire respecter cette instruction par tous les Bagnusiens.*

*Le 31 décembre, en fin d'après-midi, votre cousin fut diligenté personnellement par Monsieur le Maire pour nettoyer un bec de gaz, à l'arrêt du tramway, Place Dampierre où le pauvre homme fit une chute fort malheureuse de son échelle. Il fut transporté à l'Hôpital Cochin, le diagnostic tomba : violent traumatisme crânien avec fracture des deux jambes et plaie profonde à la main droite, l'une des vitres lui ayant entaillé le pouce. Vous connaissez la suite... Il décéda quelques jours plus tard, la gangrène ayant envahi la plaie, vraisemblablement infectée par le mâchefer ou les gravois. Comme ces lésions avaient entraîné un procès-verbal de déclaration d'accident du travail, la Justice de paix de Sceaux ordonna à la municipalité de régler non seulement les 3,34 francs par jour de dépenses occasionnées pour son traitement, mais de l'inhumer en concession perpétuelle au cimetière communal du Pas-Rond, en reconnaissance de ses bons et loyaux services à la ville, pendant plus de quarante ans.*

*Sur son lit d'hôpital, Edouard, voyant sa mort prochaine arriver, me confia une mission. Depuis l'ordonnance concernant le hennetonnage en date du 5 avril 1898, il capturait, à la belle saison, hennetons et vers blancs dans votre jardin, comme vous l'en aviez prié. Pour chaque kilogramme d'insectes livrés au Secrétariat de la Mairie, il recevait, comme tout un chacun, une prime de quarante centimes. Il conservait ces quelques sous chez vous, assuré qu'ils y seraient à l'abri des regards et des voleurs. C'était un revenu inespéré pour lui qui jouissait d'un traitement annuel de 1.200 francs. Il m'a donc prié de vous demander de vous rendre au fond de votre jardin et d'y desceller la cinquième pierre du muret situé devant*

*l'appendis. Vous y trouverez cachée, derrière dans une cavité, une petite boîte en fer blanc, avec ses maigres économies ainsi que la recette de la collecte des insectes. Vous voudrez bien faire don de cette somme à l'Ecole de Garçons pour qu'elle achète quelques ouvrages destinés à la bibliothèque scolaire. Lui - qui avait tant regretté d'être illettré - voulait davantage d'instruction pour les jeunes et surtout, des admissions dans les écoles supérieures de Paris puisque personne de Bagneux n'avait encore réussi à accéder à l'enseignement dit « primaire supérieur ».*

*Voilà, ma chère amie, les dernières volontés de votre cher cousin, Edouard. J'espère que cette missive vous trouvera en bonne santé.  
Mes respectueux hommages,*

*Octave Bioret*

Sans attendre, je courais au fond du jardin. Le muret était recouvert d'une épaisse couche de mousse que j'écartais rapidement. Une, deux, trois, quatre, cinq. J'exerçais un mouvement de pivot sur la pierre qui, bientôt, se désolidarisa et tomba par terre. J'extrayais la boîte avec précaution, l'ouvrais et découvrais une liasse bien ficelée dans du papier journal. Je comptais pièces et billets : 403,54 francs. Au-delà de ce trésor - qui représentait une fortune à l'époque - je découvrais mon aïeul à travers ces lignes. Un homme simple, bon, dévoué, lucide jusqu'au dernier jour et surtout visionnaire. Si seulement, je pouvais lui dire qu'un lycée allait maintenant ouvrir à Bagneux !

Dès le lendemain, je déposais une somme équivalente à la Caisse des Ecoles. Après plus d'un siècle, le vœu d'Edouard était enfin réalisé.

*Annie Lamiral*